

CONSEIL DE LA CULTURE DE LANAUDIÈRE

RAPPORT FINANCIER

31 MARS 2020

Projet aux fins de discussion

CONSEIL DE LA CULTURE DE LANAUDIÈRE

RAPPORT FINANCIER

31 MARS 2020

SOMMAIRE

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 13
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Boutique en ligne, le 4673	14
Annexe B - Formation - Emploi Québec	14
Annexe C - Grands Prix Desjardins	15

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
CONSEIL DE LA CULTURE DE LANAUDIÈRE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme CONSEIL DE LA CULTURE DE LANAUDIÈRE (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 4, fait partie intégrante de notre rapport.

Société de comptables professionnels agréés

Par Guy Chartrand, CPA auditeur, CA

Joliette, le 3 juin 2020

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

CONSEIL DE LA CULTURE DE LANAUDIÈRE

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

5

	2020	2019
PRODUITS		
Subventions		
M.C.C.Q. - Fonctionnement	332 008 \$	266 129 \$
Table des préfets de Lanaudière	25 000	25 000
C.A.L.Q.	19 270	18 269
Autres subventions	5 463	4 257
Boutique en ligne, le 4673 (Annexe A)	8 543	62 858
Cotisations des membres	22 341	18 969
Formation - Emploi Québec (Annexe B)	57 113	50 799
Grands Prix Desjardins (Annexe C)	41 014	31 414
Marketing Web en culture	-	52 581
Services rendus	3 000	30 000
Autres produits	11 006	11 646
	<u>524 758</u>	<u>571 922</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	184 084	126 689
Associations, cotisations et abonnements	6 812	8 615
Assurances	2 172	1 995
Boutique en ligne, le 4673 (Annexe A)	124 193	137 995
Déplacements, représentations et réunions	7 034	8 520
Électricité et chauffage	2 979	3 045
Entretien et réparations	8 086	7 475
Formation - Emploi Québec (Annexe B)	57 763	53 360
Grands Prix Desjardins (Annexe C)	36 836	31 429
Honoraires professionnels	23 880	16 802
Loyer	19 713	19 986
Marketing Web en culture	-	52 723
Papeterie, timbres et impression	7 780	6 146
Publicité	2 136	665
Télécommunications	1 823	1 548
Mauvaises créances	72	15 325
Intérêts et frais bancaires	1 801	2 972
Intérêts sur passif financier à long terme	4 298	4 580
Amortissement des immobilisations corporelles	5 574	3 960
Amortissement du bien loué en vertu d'un contrat de location- acquisition	97	779
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	457
	<u>497 133</u>	<u>505 066</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>27 625 \$</u></u>	<u><u>66 856 \$</u></u>

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL DE LA CULTURE DE LANAUDIÈRE

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

6

	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2020 Total	2019 Total
SOLDE AU DÉBUT	25 784 \$	(40 684) \$	(14 900) \$	(81 756) \$
Excédent des produits sur les charges	(5 671)	33 296	27 625	66 856
Investis en immobilisations	<u>499</u>	<u>(499)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>20 612</u></u> \$	<u><u>(7 887)</u></u> \$	<u><u>12 725</u></u> \$	<u><u>(14 900)</u></u> \$

Projet aux fins de discussion

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL DE LA CULTURE DE LANAUDIÈRE**BILAN****31 MARS 2020****7**

	2020	2019
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	157 940 \$	96 099 \$
Débiteurs (note 3)	2 604	11 725
Subvention à recevoir	28 885	82 794
Frais payés d'avance	<u>7 597</u>	<u>4 856</u>
	197 026	195 474
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	20 612	23 169
BIEN LOUÉ EN VERTU D'UN CONTRAT DE LOCATION- ACQUISITION (note 5)	<u>-</u>	<u>3 114</u>
	<u>217 638 \$</u>	<u>221 757 \$</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	37 366 \$	65 744 \$
Revenus perçus d'avance	118 269	108 405
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice (note 8)	49 278	62 009
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice (note 9)	<u>-</u>	<u>499</u>
	<u>204 913</u>	<u>236 657</u>
ACTIFS NETS (NÉGATIFS)		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	20 612	25 784
NON AFFECTÉS	<u>(7 887)</u>	<u>(40 684)</u>
	<u>12 725</u>	<u>(14 900)</u>
	<u>217 638 \$</u>	<u>221 757 \$</u>

ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 11)

APPROUVÉ PAR,_____
Andrée St-Georges, directrice générale_____
DATE

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL DE LA CULTURE DE LANAUDIÈRE

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

8

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	27 625 \$	66 856 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 671	3 960
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	-	457
Amortissement du bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	-	779
	<u>33 296</u>	<u>72 052</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	9 121	4 853
Subvention à recevoir	53 909	(45 469)
Frais payés d'avance	(2 741)	2 379
Créditeurs	(28 378)	41 137
Revenus perçus d'avance	9 864	91 699
	<u>75 071</u>	<u>166 651</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(20 241)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	-	(60 000)
Prêt à terme	-	(55 000)
Remboursement de la dette à long terme	(12 731)	(7 991)
Remboursement d'obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	(499)	(1 904)
Augmentation de la dette à long terme	-	70 000
	<u>(13 230)</u>	<u>(54 895)</u>
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	61 841	91 515
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	96 099	4 584
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	157 940 \$	96 099 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il favorise le développement et promeut la culture de la région de Lanaudière. Il est reconnu comme un organisme sans but lucratif au sens des lois fiscales fédérale et provinciale.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles amortissables.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata de l'exercice auquel elles se rapportent.

Les produits tirés des autres revenus sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire et des créditeurs.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instrument financiers (suite)

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	5 ans
Matériel informatique	Amortissement linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %

Les subventions afférentes aux immobilisations sont déduites du coût d'acquisition.

Bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition

Le mobilier de bureau loué en vertu d'un contrat de location est comptabilisé au coût. Le coût correspond à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail. Il est amorti selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et le bien loué en vertu d'un contrat de location sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3. DÉBITEURS

	2020	2019
Comptes clients	436 \$	9 803 \$
Compte à recevoir d'un organisme apparenté	1 634	-
Taxes de vente à recevoir	<u>534</u>	<u>1 922</u>
	<u><u>2 604 \$</u></u>	<u><u>11 725 \$</u></u>

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	6 403 \$	2 953 \$	3 450 \$	4 486 \$
Matériel informatique	13 282	4 109	9 173	11 830
Mobilier de bureau	<u>68 520</u>	<u>60 531</u>	<u>7 989</u>	<u>6 853</u>
	<u><u>88 205 \$</u></u>	<u><u>67 593 \$</u></u>	<u><u>20 612 \$</u></u>	<u><u>23 169 \$</u></u>

5. BIEN LOUÉ EN VERTU D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>3 114 \$</u>

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 75 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 2,50 %, garantie par les comptes à recevoir et les subventions à recevoir d'une valeur comptable de 31 489 \$ (94 519 \$ en 2019).

La marge de crédit est renouvelable annuellement.

7. CRÉDITEURS

	2020	2019
Comptes fournisseurs et frais courus	10 201 \$	47 101 \$
Salaires et vacances à payer	26 038	18 122
Retenues à la source à remettre	<u>1 127</u>	<u>521</u>
	<u><u>37 366 \$</u></u>	<u><u>65 744 \$</u></u>

8. DETTE À LONG TERME

	2020	2019
Effet à payer, original de 70 000 \$, taux préférentiel plus 2,90 %, remboursable par mensualités de 1 372 \$ plus intérêts, garanti par les comptes clients, les subventions à recevoir et les immobilisations, le tout d'une valeur comptable de 52 101 \$ (120 802 \$ en 2019), amorti jusqu'en juillet 2023, échéant en juillet 2020	49 278 \$	62 009 \$
Dettes à long terme renouvelables au cours du prochain exercice	<u>49 278</u>	<u>62 009</u>
	<u><u>- \$</u></u>	<u><u>- \$</u></u>

9. OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

	2020	2019
Contrat de location entièrement remboursé	- \$	499 \$
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition échéant au cours du prochain exercice	<u>-</u>	<u>499</u>
	<u><u>- \$</u></u>	<u><u>- \$</u></u>

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a effectué les transactions suivantes avec des apparentés. Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

L'organisme a rendu des services administratifs à un autre organisme à but non lucratif dont l'un des administrateurs est membre de la direction de l'organisme. Les produits découlant de ces services s'élèvent à 9 197 \$ (8 934 \$ en 2018) et sont inclus dans les autres produits aux résultats.

11. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 154 050 \$ et les versements au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2021	27 150 \$
2022	28 800 \$
2023	29 475 \$
2024	30 150 \$
2025	30 750 \$

12. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques financiers**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités et à un organisme qu'elle parraine.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de son emprunt bancaire, de ses créiteurs, de sa dette à long terme et de son obligation découlant d'un contrat de location-acquisition.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.

CONSEIL DE LA CULTURE DE LANAUDIÈRE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

14

	2020	2019
ANNEXE A - Boutique en ligne, le 4673		
PRODUITS		
Subvention - FARR	-	56 572 \$
Commandites et dons	10	1 754
Ventes	<u>8 533</u>	<u>4 532</u>
	<u>8 543</u>	<u>62 858</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	91 461	74 874
Honoraires professionnels	-	5 830
Livraisons	1 253	401
Location de salle et équipement	-	1 730
Loyer	3 600	2 700
Papeterie, timbres et impression	405	-
Publicité et représentation	21 063	49 090
Remboursement des artistes	6 062	2 968
Frais bancaires et autres dépenses	<u>349</u>	<u>402</u>
	<u>124 193</u>	<u>137 995</u>
Insuffisance des produits sur les charges	<u><u>(115 650)</u></u> \$	<u><u>(75 137)</u></u> \$
ANNEXE B - Formation - Emploi Québec		
PRODUITS		
Subvention - Emploi-Québec	48 982 \$	42 726 \$
Inscriptions	<u>8 131</u>	<u>8 073</u>
	<u>57 113</u>	<u>50 799</u>
Charges		
Déplacements, représentation et réunions	1 532	1 075
Honoraires professionnels	51 363	48 342
Location de salle	960	1 545
Papeterie, timbres et impression	3 785	2 306
Frais bancaires	<u>123</u>	<u>92</u>
	<u>57 763</u>	<u>53 360</u>
Insuffisance des produits sur les charges	<u><u>(650)</u></u> \$	<u><u>(2 561)</u></u> \$

	2020	2019
ANNEXE C - Grands Prix Desjardins		
PRODUITS		
Subvention - C.A.L.Q.	5 000 \$	3 000 \$
Billetterie	6 135	2 714
Commandites	<u>29 879</u>	<u>25 700</u>
	<u>41 014</u>	<u>31 414</u>
Charges		
Déplacements, représentation et réunions	1 051	1 046
Honoraires professionnels	15 767	14 587
Location de salle	3 324	6 777
Papeterie, timbres et impression	597	2 001
Remise de prix	15 896	6 875
Frais bancaires	<u>201</u>	<u>143</u>
	<u>36 836</u>	<u>31 429</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>4 178 \$</u>	<u>(15) \$</u>